



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

## EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

### *Décret Impérial N°2004-02 du 04 Janvier 2004*

**Vu la Constitution du 2 décembre 1996, Vu les articles 10 & 11 de la Constitution du 2 décembre 1996, Considérant qu'il convient de composer le Gouvernement de l'Empire, Nous, Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie, par la grâce de Dieu, créte et crétons : Article premier M. Frédéric BEAUJARD est nommé aux fonctions de Ministre du Budget et des Folles Dépenses. L'Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie Frank-Marc 1er**